

Conseil de la Métropole du 26 juin 2023

Délibération n°2023-1738

Compte financier unique (CFU) 2022

Intervention de Philippe COCHET

Président du groupe

Maire de Caluire-et-Cuire - Conseiller métropolitain Plateau-Nord

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président, chers collègues,

Ce compte financier unique ressemble très fortement à celui de l'année dernière mais en pire !

D'une année sur l'autre on constate que la métropole se transforme d'une collectivité dynamique, fer de lance du développement économique et de l'aménagement du territoire, engagée pour des équipements publics performants et porteuse de grands projets dans les domaines de la voirie, de l'éducation, de la culture, vers une collectivité de gestion, recroquevillée sur elle-même, frileuse dans ses engagements d'infrastructures mais dispendieuse dans les services.

Les chiffres sont là pour le prouver.

Les dépenses de fonctionnement poursuivent leur hausse avec 82 M€ de dépenses supplémentaires.

Évidemment qu'il convient de prendre en compte le contexte inflationniste qui impacte notre collectivité comme les autres.

Évidemment qu'il convient de prendre en compte les impacts des décisions nationales, qu'elles concernent le point d'indice des agents publics, le SEGUR de la santé ou les nouvelles réglementations qui renchérissent nos procédures et nos actions.

Mais face à ces dépenses nouvelles nous attendions une réaction de votre part. Contenir ou même supprimer les dépenses nouvelles volontaires afin d'absorber ces hausses et développer des marges nouvelles.

Dans ce contexte difficile, vous avez bénéficié d'une aide très élevée, la hausse des recettes de fonctionnement, particulièrement des recettes fiscales qui ont bondit de 118 M€.

Cela amène à deux hypothèses : soit vous vous attendiez à cette hausse et vous l'avez caché pour dilapider le magot ; soit vous ne vous attendiez pas à cette hausse et par chance vous cachez vos dépenses par des recettes exceptionnelles. Dans les deux cas c'est une mauvaise gestion.

On constate d'ailleurs que vous ne lésinez pas sur les dépenses de personnel. Vos 120 postes créés pour améliorer l'action de la Métropole, on les voit dans les dépenses, on ne les voit pas vraiment dans l'efficacité de notre collectivité.

Les nouveaux emplois ils ne sont pas venus renforcer les équipes de la Maison des personnes handicapées où les délais d'instruction s'allongent malgré l'engagement fort du vice-président Blanchard pour en assurer l'efficacité.

Les nouveaux emplois ils ne sont pas venus renforcer les chefs de projets pour les travaux communaux, alors que vous avez osé nous dire en conférence métropolitaine des maires que les équipes ne pouvaient pas porter tous les projets car elles n'étaient pas assez nombreuses.

Mais ils sont où ces nouveaux emplois ?

Car dans les dépenses d'investissement c'est une véritable débâcle. En d'autres temps nous avons critiqué la gestion de vos prédécesseurs pour leur incapacité à agir aussi vite qu'ils inscrivaient les lignes budgétaires. Pour être plus clair, de passer de l'effet d'annonce médiatique au concret de la réalisation.

Avec votre majorité et votre désir de changer le monde, on s'est dit qu'au moins, même si nous ne partagions pas vos orientations politiques, vous alliez les mettre en œuvre et faire avancer les projets. Et bien non !

D'une année à l'autre les dépenses d'investissement s'écroulent de 902 M€ à 747 M€. Les seules dépenses opérationnelles tombent à 482,6 M€ soit - 54,8 M€. En investissement le taux de réalisation est très bas : 75,8 %

Comme c'est une moyenne, on trouve des taux bien plus bas. La fonction économie, insertion, éducation, culture et sport a été délaissée avec un taux de réalisation de 69,1%.

La dépense pour les collèges s'élève à 23,9 M€ seulement. Vous consacrez 3,2% du budget d'investissement à nos élèves, à nos enfants pour leurs conditions d'enseignement. Et dans

ces dépenses on va trouver les coûts de désimperméabilisations des espaces et de sécurisation des mobilités.

Alors que depuis trois ans nous exigeons un grand plan d'intervention des collèges, avec une programmation spécifique et une vision à 30 ans pour anticiper les besoins de mutations, les réserves foncières, les incidences des nouvelles mobilités. Votre réponse c'est le désengagement de la Métropole de la construction des collèges et de leur réhabilitation.

Et pour terminer voilà que le vice-président aux finances nous annonce tout ravi de lui-même qu'il arrive à contenir l'endettement et à ne pas recourir fortement à l'emprunt. Il espère certainement un bon point du F.M.I. ! Désolé M. le vice-président mais ce n'est pas notre groupe qui va vous l'octroyer. Il ne manquerait plus que cela, que vous soyez incapable de tenir vos engagements et qu'en plus cela se fasse par de la dette sur le dos des contribuables grand-lyonnais !

Décidément, en matière budgétaire en trois ans nous ne pouvons que constater que c'est encore l'amateurisme qui gouverne.

